

Délibération portant approbation des tarifs des formations

- Vu** le code de l'éducation ;
- Vu** le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques ;
- Sur** proposition de la directrice de l'Enssib et de la directrice des études et des stages.

Le conseil d'administration réuni le 13 mars 2025 en séance plénière sous la présidence de **Monsieur Marc BERGÈRE**, après en avoir délibéré, **approuve les tarifs des formations**, annexés à la présente délibération.

Vote :

Membres en exercice : 27
Quorum de présence : 17
Votes exprimés : 25
Dont
Pour : 24
Contre : /
Abstentions : 1

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.

Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Villeurbanne, le 13 mars 2025

Le Président du Conseil d'Administration

M. Marc BERGÈRE



La Directrice

Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL



Evolution des tarifs des formations

L'Ensib propose d'adopter une grille tarifaire des formations, soumise annuellement au vote du Conseil d'administration. Certains tarifs n'ont pas été mis à jour récemment, et par ailleurs, l'Ensib, comme les autres établissements publics, a subi une forte inflation ces dernières années. Ainsi, il est proposé de faire évoluer certains tarifs.

De plus, il est proposé d'adopter de nouveaux tarifs pour accompagner la création de blocs de compétences en COBD.

1/ Evolutions tarifaires

Diplôme d'établissement COBD

Création de 3 catégories de tarifs en remplacement des précédentes et évolutions tarifaires (2 catégories à 300€ et 2 300€ auparavant).

- Tarif « demandeur d'emploi sans prise en charge » : 500€
- Tarif « salarié sans prise en charge » : 1 200€
- Tarif « avec prise en charge employeur, CPF ou France Travail » : 2 800€

Master SIB en apprentissage

Pour le tarif « Fonction publique hospitalière (FPH) », passage de 4 500€ à 6 700€ (comme pour la Fonction publique territoriale - FPT) et maintien du tarif préférentiel pour la Fonction publique d'Etat FPE (4 500€).

- Tarif « Fonction Publique Hospitalière » : 6700€

Formation continue individuelle (catalogue) présentiel - 1 jour

Evolution du tarif de 195 € à 210 €.

- Tarif individuel payant : 210€
- Tarif financement employeur : 210 €

Formation continue individuelle à distance synchrone – Focus :

Création d'un tarif horaire à 30€. Passage de 75 à 90€ pour le format classique.
Création d'un tarif intra à 600€.

- Tarif horaire : 30€ (format classique de 3h pour 90€)
- Tarif intra : 600€

- Tarif « Focus package » : 1 focus offert pour 10 focus achetés (nouvelle formulation du tarif)

VAE

Création des tarifs de VAE avec CPF :

- Tarif « CPF recevabilité » : 150 €
- Tarif « CPF accompagnement » : 650 €
- Tarif « CPF jury » : 750 €

2/ Nouveaux tarifs

Blocs de compétences COBD

Il est proposé l'inscription à un ou deux blocs de compétences en COBD par an, par la FTLV. Le diplôme pourra être obtenu après réalisation des 3 blocs, d'un stage et d'un rapport de stage (réalisés sur deux années universitaires consécutives). Un tarif supplémentaire d'inscription au diplôme s'appliquera dans ce cas.

Création de 3 catégories de tarifs (en lien avec les nouvelles catégories tarifaires du diplôme d'établissement COBD).

- Tarif « demandeur d'emploi sans prise en charge » : 200€
- Tarif « salarié sans prise en charge » : 500€
- Tarif « avec prise en charge employeur, CPF ou France Travail » : 1 100€
- Tarif d'inscription au diplôme : 100 €

Les tarifs de cette délibération sont applicables pour la prochaine rentrée universitaire 2025-2026 (à l'exception de la FTLV - à compter du 01/01/2026)

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter les tarifs d'inscription mentionnés ci-dessus.

Approuvé par le Conseil d'administration du 13 mars 2025.

Grille tarifaire des formations - Année 2025

CA du 13/03/2025

Tarifs applicables aux formations à compter du 01/09/2025 (au 01/01/2026 pour la FTLV)

Libellé de la formation	Nombre d'heures de formation	Tarif individuel payant	Tarif financement employeur	Tarif financement CPF	autres tarifs	Dernière modification en CA	Commentaire	Création / Modification
Diplôme d'établissement COBD	205 h de cours + 140 h stage	500 € / an (demandeur d'emploi sans prise en charge) 1200€ / an (salarié sans prise en charge)	2800 € / an	2800 € / an		CA du 10/07/2012 (individu) CA 08/03/2021 (employeur et CPF) création (France Travail)	Création de 3 statuts: salarié sans prise en charge ; demandeur d'emploi sans prise en charge ; inscrit avec prise en charge employeur ou Pôle Emploi ou autre ; Anciens tarifs de 300€ (individu) ; 2300€ (financement employeur) ; 1100€ (financement CPF)	X
Blocs de compétences COBD	de 30 h à 77 h	200 € / bloc (demandeur d'emploi sans prise en charge) 500 € / bloc (salarié sans prise en charge)	1100 € / bloc	1100€ / bloc	100 € accès au diplôme	Création	Création des blocs de compétences. Possibilité de s'inscrire à un ou deux blocs de compétences en COBD par an, par la FTLV. Le diplôme pourra être obtenu après réalisation des 3 blocs, d'un stage et d'un rapport de stage (réalisés sur deux années universitaires consécutives). Un tarif supplémentaire d'inscription au diplôme s'appliquera dans ce cas. Création de 3 catégories de tarifs (en lien avec les nouvelles catégories tarifaires du diplôme d'établissement COBD).	X
Master	M1 SIB: 382 h cours M2 SIB: 560 h stage + 260 h de cours en moyenne M1 CEI: 323 h cours M2 CEI: 212 h cours + stage 560 h	Tarif réglementé en formation initiale (250 € pour l'année 2024/2025) 3 fois le tarif annuel réglementé pour un Individuel payant en FC (750€ pour 2024-2025) 5,65€ / heure	6 500 € / an 16,38€ / heure (M1) ; 10,34€ / heure (M2)	3 000 € / an		Tarif fixé nationalement (Formation Initiale) CA du 08/03/2021 (financement employeur et FC financement CPF) CA du 19/12/2013 (FC financement individuel) CA du 22/09/2009 (Tarif horaire individuel et tarif horaire employeur)	Absence de tarif spécifique en cas de financement par France Travail	
Diplôme d'établissement GRD	360 h + stage d'un mois	9 950 €				CA du 12/12/2024	Création du DE en 2025	
Module court GRD	25 h	1 500 € si salarié du secteur public 2 500 € si salarié du secteur privé				CA du 07/03/2024 (public et privé)	Création des modules en 2024	
DUSIB	340 h + stage d'un mois et demi	1000 € / an				conventionnement	L'inscription administrative est réalisée par l'Université Senghor uniquement. L'Essib reçoit par reversement la moitié du tarif de l'inscription. Accord cadre en cours de renouvellement (formation non ouverte depuis 2023)	
VAE	1 h 30	recevabilité: 100 €	150 €	150 €		CA du 20/09/2019 et CA du 13/07/2019	Création des tarifs de VAE avec CPF	X
	5 h	accompagnement: 400 €	650 €	650 €		CA du 20/09/2019 et CA du 13/07/2019	Création des tarifs de VAE avec CPF	X
		jury: 500 €	750 €	750 €		CA du 20/09/2019 et CA du 13/07/2019	Création des tarifs de VAE avec CPF	X
Formation continue sur mesure (présentiel)	1 journée		1 000 €			CA du 10/10/2018		
Formation continue sur mesure (à distance et asynchrone)	2 - 6 h		2 h : 900 € 4 h : 1 200 € 6 h : 1 500 €			CA du 10/10/2018		
Formation continue individuelle (catalogue) présentiel - 1 jour	6 - 7 h	210 € / jour	210 € / jour			CA du 20/09/2019 et CA du 13/07/2019		X
Formation continue individuelle (catalogue) à distance (asynchrone)	2 - 6 h	2 h : 85 € 4 h : 120 € 6 h : 155 €	2 h : 150 € 4 h : 200 € 6 h : 250 €			CA du 20/09/2019 et CA du 13/07/2019		
Focus (formation continue individuelle à distance synchrone)	3h	30 € / heure Format classique de 3 h à 90 €	Format classique de 3h à 90€ (30 € / heure) 1 focus offert pour 10 focus achetés Focus intra à 600€			22/10/2020	Passage de 75 à 90€ pour le format classique. Création d'un tarif intra à 600€.	X
Master SIB en apprentissage/contrat pro	cf. M2 SIB supra		<u>employeurs publics</u> : 4 500 € (FPE) et 6 700 € (FPH et FPT) <u>employeurs privés</u> : selon niveau de prise en charge validé par les branches professionnelles <u>Contrat de professionnalisation</u> : 10 € / heure			08/03/2021 (FPE et FPH) 27/06/2022 (FPT, passage de 7 500€ à 6 700€)	Passage de 4 500€ à 6 700€ pour la FPH (comme pour la FPT) et maintien du tarif préférentiel pour la FPE (4 500€).	X